

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.4/1501/Add.2
1er mars 1982
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-huitième session
Point 12 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES,
OU QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE, EN PARTICULIER
DANS LES TERRITOIRES COLONIAUX ET DEPENDANTS

Situation des droits de l'homme au Guatemala

Note du Secrétaire général

La Commission des droits de l'homme, dans sa résolution 33 (XXXVII) du 11 mars 1981, a prié le Secrétaire général de lui soumettre notamment "toutes les informations qu'il aura recueillies sur la situation des droits de l'homme dans ce pays".

Le Secrétaire général a présenté à la Commission les informations ainsi recueillies dans le document E/CN.4/1501 et Add.1; depuis, d'autres informations ont été reçues qui sont présentées ci-après.

Communication émanant d'une organisation non gouvernementale

Renseignements reçus de Pax Romana : Mouvement international des étudiants catholiques/Mouvement international des intellectuels catholiques.

GE.82-15670

I. LES CAS DES PERES LUIS E. PELLECCER ET CARLOS PEREZ ALONSO,
JESUITES DU GUATEMALA

Communication établie par la Conférence jésuite des Etats-Unis

(Président : John J. O'Callaghan, S.J.)

INTRODUCTION

La situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Guatemala préoccupe la Commission des droits de l'homme des Nations Unies depuis plusieurs années, ainsi qu'en témoignent la décision 12 (XXXV), la résolution 32 (XXVI) et la résolution 33 (XXXVII) qu'elle a adoptées respectivement en 1979, 1980 et 1981. La Commission a prié le Secrétaire général "de poursuivre ses efforts pour prendre directement contact avec le Gouvernement guatémaltèque concernant la situation des droits de l'homme qui existe dans ces pays" et "de présenter à l'Assemblée générale, à sa trente-sixième session, un rapport intérimaire sur les contacts qu'il aura eus avec le Gouvernement guatémaltèque". Ces questions, ainsi que les données relatives aux tentatives du Secrétaire général pour s'acquitter du mandat que lui a confié la Commission, sont récapitulées dans le document de l'Assemblée générale A/36/705 du 23 novembre 1981.

La Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains s'efforce, depuis octobre 1973, de procéder sur place à une enquête sur la détérioration croissante de la situation des droits de l'homme au Guatemala. Dans son dernier rapport sur la situation des droits de l'homme dans la République du Guatemala (OEA/Ser.L/V/II.53, document 21 Rev.2, 13 octobre 1981), la Commission rend compte de ses tentatives infructueuses pour enquêter sur place au Guatemala, tout en démontrant qu'existe dans ce pays un climat alarmant de profonde inquiétude, voire de terreur, suscité ou toléré par un gouvernement dépourvu soit de la volonté soit de la capacité d'y mettre un frein (conclusions).

Dans le contexte bien établi des violations flagrantes des droits de l'homme dans la République du Guatemala, la présente communication porte sur les cas des Jésuites Luis E. Pelleccer et Carlos Pérez Alonso, enlevés par force le 9 juin 1981 et le 2 août 1981 respectivement. Ses auteurs demandent que la Commission des droits de l'homme intervienne en la matière et insistent pour que le cas du Père Pelleccer soit examiné de façon libre et objective et que l'on procède, dans celui du Père Pérez, à une enquête libre et objective tendant à éclaircir les faits.

LE CAS DU PERE LUIS E. PELLECCER, S.J.

Le Père Luis Pelleccer, ressortissant guatémaltèque jouissant d'une excellente réputation au sein de l'Eglise romaine catholique et de la Société de Jésus s'employait depuis 1977 à apporter une assistance religieuse et humanitaire aux pauvres, aux jeunes et aux réfugiés guatémaltèques et salvadoriens de Guatemala. Il s'acquittait de ces activités au su de ses supérieurs jésuites et avec leur appui sans réserve.

Le 9 juin 1981, le Père Pelleccer a été enlevé par force, vers deux heures de l'après-midi environ, à l'angle de la 12ème avenue et de la 8ème rue, dans la zone 1 de Guatemala. Les faits tels qu'ils sont relatés ci-après ont été décrits par des témoins oculaires que la crainte de voir leur sécurité compromise empêchant de faire une déposition officielle.

Selon trois témoins oculaires, la voiture du Père Pellecer a été interceptée par une autre voiture et une motocyclette, l'une et l'autre sans plaques minéralogiques qui l'ont forcé à s'arrêter. Il a alors été entouré par cinq ou six hommes armés que l'on estime, à cause de leur taille et de leur habillement (vêtements et cravates voyants, chapeaux orientaux) être des agents secrets de la police judiciaire, service d'enquête de la police nationale guatémaltèque. Le Père Pellecer a essayé de résister en baissant la tête et en s'agrippant au volant. Ses assaillants l'ont frappé jusqu'à lui faire perdre conscience et l'ont traîné jusqu'à leur propre voiture, laissant la sienne moteur tournant et portes ouvertes.

Au cours des semaines qui suivirent, tous les moyens furent mis en oeuvre pour déterminer ce qui était arrivé au Père Pellecer, mais sans résultat. Plus précisément, le colonel (aujourd'hui général) Germán Chupina, chef de la police nationale, et M. Donaldo Alvarez, Ministre de l'Intérieur, ont à plusieurs reprises assuré qu'ils ne disposaient d'aucune information sur ce qui était arrivé au Père Pellecer. Ils ont promis de communiquer au supérieur local des Jésuites, le Père Jorge Toruño, de l'Eglise de La Merced, tout renseignement qui leur parviendrait à cet égard. En outre, des démarches, qui sont également restées vaines, ont été faites auprès d'autres membres du Gouvernement et des forces de sécurité guatémaltèques.

Le 30 septembre 1981, près de quatre mois après son enlèvement, le Père Pellecer a fait sa réapparition lors d'une conférence de presse de plus de deux heures organisée par le Cabinet du Président du Guatemala, le général Romeo Lucas García. M. Carlos Toledo Vielman, secrétaire de presse de la présidence, et le Père Pellecer lui-même, déclarèrent à cette occasion qu'il était demeuré aux mains des forces de sécurité guatémaltèques depuis le 9 juin, date de sa disparition. Bien que le Père Pellecer, dans ses déclarations, affirme qu'il a été bien traité par ses "véritables frères" des forces de sécurité, il ressort des déclarations confidentielles et dignes de foi d'un témoin oculaire qu'au cours de sa réclusion, il a fait l'objet de tortures extrêmement graves, exercées sur ses testicules.

Les apparitions et déclarations publiques du Père Pellecer ne cadrent absolument pas avec sa personnalité et avec les habitudes et les convictions qui sont les siennes depuis toujours. La plupart des personnes qui l'ont vu à la télévision sont convaincus qu'il récite un texte appris par coeur. Il parle de façon rapide et saccadée, sur un ton monotone, ne fait que peu de gestes, son visage change peu d'expressions, et la spontanéité et la vivacité d'esprit pour lesquelles il était réputé sont totalement absentes. Les rares fois où il a été vu dans des circonstances un peu plus privées (mais jamais hors de la présence de membres des forces de sécurité), il fumait à la chaîne et parlait sur ce même ton monotone et saccadé. Les personnes qui ne le connaissent qu'un peu sont convaincues qu'il parle sous l'effet d'une forme quelconque de coercition. Ceux qui le connaissent bien déclarent qu'il est extrêmement différent de ce qu'il a toujours été.

S'appuyant sur l'opinion de psychiatres compétents qui ont étudié le cas, sur le témoignage d'amis proches et de compagnons du Père Pellecer, sur un examen minutieux des contradictions internes relevées dans ses déclarations, et sur les affirmations de ses propres supérieurs et confrères, la Conférence des Jésuites des Etats-Unis, appuyée par les Supérieurs de la Compagnie de Jésus dans d'autres pays, a déclaré sa conviction que le Père Pellecer est victime d'une conversion idéologique provoquée par des moyens psychophysiologiques ("lavage de cerveau").

Le fait que le Gouvernement guatémaltèque, ou le Père Pellecer lui-même continue d'affirmer qu'il est libre de quitter le Guatemala mais souhaite demeurer aux mains des forces de sécurité guatémaltèques ne résout pas le problème essentiel, qui est de savoir si les déclarations faites par le Père Pellecer l'ont été librement et volontairement. Seule une enquête indépendante menée dans des conditions qui en garantissent l'objectivité permettrait de répondre à cette question. Etant donné qu'aucune des personnes, y compris les membres de sa famille, qui connaissent bien le Père Pellecer n'a été autorisée à communiquer librement et en privé avec lui, les assertions du Gouvernement guatémaltèque sont suspectes.

Les auteurs de la présente communication soutiennent en conséquence que le traitement réservé par le Gouvernement guatémaltèque au Père Pellecer contrevient aux articles suivants de la Déclaration universelle des droits de l'homme :

L'article 3, qui garantit le droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de la personne. Ce droit inclut nécessairement le droit de l'individu à sa personnalité; le Gouvernement guatémaltèque a violé ce droit.

L'article 4, qui interdit l'esclavage ou la servitude. Ce droit a été violé dans la mesure où le Père Pellecer a été réduit à l'état de robot privé de pensée, et contraint à faire des déclarations et à mener d'autres activités destinées à servir les fins du Gouvernement guatémaltèque.

L'article 5, qui prescrit que nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Ce droit a été violé du fait des graves tortures exercées sur les testicules du Père Pellecer et du fait qu'il a été gardé au secret pendant huit mois.

L'article 9, qui décrète que nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé. Ce droit a été violé par son enlèvement et sa longue réclusion, qui dure depuis le 9 juin 1981.

L'article 18, qui consacre le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Le Gouvernement guatémaltèque a violé ce droit en modifiant par la force la façon de penser du Père Pellecer, sa conscience et ses convictions, et en lui refusant la compagnie d'autres personnes appartenant à son ordre religieux ou à son Eglise.

Les auteurs de la présente communication prient respectueusement la Commission des droits de l'homme d'exiger du Gouvernement guatémaltèque que le Père Pellecer soit remis à une organisation internationale acceptable, à même de garantir qu'il fera l'objet d'un examen approfondi, libre et objectif par des experts reconnus en médecine, en psychiatrie et en psychologie. Si ces examens ont lieu dans les conditions requises, les Jésuites accepteront les conclusions et les recommandations, desdits experts, et celles-ci devraient également l'être par le Gouvernement guatémaltèque.

LE CAS DE CARLOS PEREZ ALONSO, S.J.

Le Père Carlos Pérez Alonso, né en Espagne, prêtre jouissant d'une bonne réputation au sein de l'Eglise catholique romaine et de la Société de Jésus, a été enlevé le 2 août 1981 alors qu'il sortait de l'hôpital militaire de Guatemala City, étroitement gardé, où il exerçait les fonctions de chapelain. Les faits tels qu'ils sont relatés ci-après reposent sur les déclarations faites à titre privé, de témoins oculaires que la crainte de voir leur sécurité compromise empêche de faire une déposition officielle.

Ce kidnapping a eu lieu sous les yeux des gardes de l'hôpital armés et en uniforme, qui ont coopéré en pointant leur fusil sur des passants qui protestaient devant ces agissements.

Le Père Pérez a opposé une vive résistance à ses quatre agresseurs en luttant avec eux, en essayant de se jeter par terre à côté de sa voiture et de les entraîner dans sa chute, en criant et en se débattant. Il a fallu environ 10 minutes à ses assaillants pour le maîtriser.

Depuis le kidnapping, les Jésuites du Guatemala ont appris de quatre sources privées indépendantes les unes des autres que, trois jours environ avant sa capture, le Père Pérez était entré accidentellement dans la chambre de l'hôpital militaire où le Père Pellecer se remettait des effets de la torture. Selon ces mêmes sources, une infirmière aurait signalé ce fait au Directeur de l'hôpital.

Depuis lors, on est totalement sans nouvelle du Père Pérez Alonso.

Depuis sa disparition, tous les moyens ont été mis en oeuvre pour déterminer ce qui lui était arrivé, sans résultat. Les plus hautes autorités du Gouvernement et des forces de sécurité guatémaltèques ont déclaré ne rien savoir de ce qui pouvait lui être arrivé. Ces assurances ont été données publiquement et en privé à des Jésuites qui s'inquiétaient du sort du Père Pérez Alonso, à sa famille, à ses supérieurs ecclésiastiques et à des représentants diplomatiques.

Etant donné que cet enlèvement ne peut avoir été mené à bien qu'avec la complicité de membres des forces de sécurité du Gouvernement guatémaltèque, les auteurs de la présente communication soutiennent que le Gouvernement guatémaltèque a violé les articles suivants de la Déclaration universelle des droits de l'homme :

Article 3 : droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de la personne.

Article 9, selon lequel nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

Il est respectueusement demandé à la Commission des droits de l'homme d'exiger que le Gouvernement guatémaltèque procède à une enquête complète, libre et objective sur l'enlèvement du Père Pérez. Les circonstances de cet événement devraient être éclaircies et le fait que le Père Pérez est en vie devrait pouvoir être constaté de visu. Les responsables de son kidnapping, de sa détention, et peut-être de son assassinat, devraient être appréhendés et jugés conformément aux lois de la République du Guatemala.

II. RESUME DES ANOMALIES RELEVÉES DANS LA DECLARATION FAITE AU GUATEMALA PAR LE PERE JESUITE LUIS E. PELLECCER

On trouvera ci-après un résumé des anomalies que présente le cas du Père jésuite guatémaltèque Luis E. Pelleccer. L'ensemble de ces anomalies amène à mettre sérieusement en doute les allégations selon lesquelles le Père Pelleccer s'exprime librement et volontairement. Elles montrent en outre qu'une grande partie de ses déclarations sont inexactes. Elles constituent de ce fait un des éléments sur lesquels se fondent ses amis et des observateurs impartiaux pour estimer que ce n'est pas de son plein gré que le Père Pelleccer se trouve aux mains des forces de sécurité guatémaltèques et choisit de rester au Guatemala.

Les pages mentionnées en référence sont celles de la transcription anglaise des déclarations et de la conférence de presse donnée par le Père Pelleccer le 30 septembre 1981. Cette transcription a été établie au Département d'Etat des Etats-Unis.

1. Depuis l'enlèvement du Père Pelleccer le 9 juin 1981 jusqu'à sa réapparition le 30 septembre, le Gouvernement guatémaltèque, par l'intermédiaire du Chef de la police nationale et du Ministre de gouvernement, ainsi que d'autres personnalités, ont affirmé ne rien savoir de ce qui lui était arrivé. Lors de sa réapparition le 30 septembre, le gouvernement a officiellement confirmé que le Père Pelleccer avait toujours été en son pouvoir.

2. A aucun moment, ni le gouvernement ni le Père Pelleccer n'ont décrit de façon détaillée et plausible sa soi-disant "disparition volontaire" (page 13), ou expliqué de façon convaincante pourquoi il aurait pris cette initiative extraordinaire et préjudiciable pour lui au lieu de se rendre tout simplement au quartier général des forces de sécurité pour solliciter leur protection, si tel était son souhait.

Au cours des conférences de presse qu'il a données, le Père Pelleccer n'a pas été invité à fournir ces explications, et on ne lui a posé aucune question qui aurait pu déboucher sur une mise en question de sa version des événements.

3. Avant son enlèvement, le Père Pelleccer n'avait eu aucun contact avec sa famille à Guatemala. Une haute personnalité gouvernementale a déclaré que le Père Pelleccer avait dîné avec sa mère le soir du 30 septembre 1981, après sa conférence de presse. Le Père Pelleccer a déclaré pour sa part, le 22 octobre 1981, à San Salvador, qu'il avait été en contact téléphonique avec sa famille. Celle-ci, à la mi-janvier 1982, a affirmé qu'elle n'avait eu aucun contact avec lui.

De même, aucune des personnes qui connaissent bien le Père Pelleccer n'a été autorisée à le voir, malgré des demandes répétées. Le Père Pelleccer a mentionné, à deux reprises au moins, un "entretien privé" avec son supérieur, le Père provincial des Jésuites. Cet entretien, qui a effectivement eu lieu à San Salvador le 22 octobre, était tout sauf privé; il a eu lieu en présence des évêques d'El Salvador, du Nonce du Pape et de membres des forces armées guatémaltèques et salvadoriennes. Le Père provincial des Jésuites a démenti la version du Père Pelleccer concernant cette prétendue conversation. A cette exception près, aucune personne connaissant bien le Père Pelleccer n'a été autorisée à le voir en quelque circonstance que ce soit, et certainement pas dans des circonstances se prêtant le moins du monde à une conversation libre.

4. Le Père Pelleccer prétend, afin de prouver qu'il parle en connaissance de cause, qu'il possède quatre diplômes universitaires (page 13). Il ne possède en fait aucun de ces diplômes, ainsi qu'on peut le vérifier auprès des universités mentionnées. Il dit notamment avoir un diplôme d'ingénieur civil, alors qu'il n'a jamais suivi un seul cours dans cette branche d'études (voir également pages 7 et 15).

5. Le Père Pellecer affirme qu'il a discuté de ses déclarations et de ses idées avec les évêques du Guatemala avant la conférence de presse (p. 18 et 27), ce qui, déclare-t-il, lui a permis de mettre ses idées en ordre avant cette dernière (p. 27). En fait, selon les évêques qui étaient présents, ils l'ont vu pendant 15 minutes environ (en présence de membres des forces armées guatémaltèques) après qu'on leur eut fait passer un enregistrement vidéo de ses déclarations. L'entrevue fut très orageuse, plusieurs des évêques ayant mis le Père Pellecer au défi de défendre sa position et lancé diverses accusations contre lui. Le Père Pellecer s'est montré incapable de répondre à ces accusations, extrêmement confus et désorienté.

6. Ses affirmations concernant la théologie contemporaine en Amérique latine, question qu'il connaît fort bien, ont toutes un caractère extrême auquel aucun théologien ne saurait souscrire (p. 5 à 8). La description qu'il donne de la formation jésuite, et notamment de celle que lui-même a reçue, est tout à fait inexacte et en dénature le caractère. L'ensemble de son argumentation sur l'oeuvre des Jésuites et d'autres secteurs de l'Eglise catholique (p. 5 à 12, 15, 22 à 23, 34-35) est très proche de celle que les milieux d'affaires conservateurs, certains organismes gouvernementaux et divers groupes fantômes généralement considérés comme des émanations du gouvernement ou des forces armées, ont exposée à plusieurs reprises par le biais de communiqués diffusés à leurs frais.

7. Malgré les dénégations du Père Pellecer (p. 27), la plupart de ceux qui ont vu l'enregistrement vidéo pensent qu'il a appris par coeur ses déclarations et les réponses aux questions. Il parle de façon mécanique, saccadée, sur un ton monotone et fait très peu de gestes. Tous ceux qui le connaissent bien affirment catégoriquement que le Père Pellecer, avant son enlèvement, était extrêmement différent du "robot" actuellement présenté au public.

8. Dans l'hypothèse où il s'agirait vraiment d'une "disparition volontaire" et où sa "conversion" serait authentique, on ne s'explique pas pourquoi il aurait été gardé au secret pendant 113 jours. Quelques jours tout au plus auraient suffi pour lui permettre de mettre de l'ordre dans ses pensées et pour abjurer publiquement sa foi et ses activités.

Les personnes qui se "convertissent" soudainement éprouvent en général le besoin de s'étendre en détail sur leurs nouvelles convictions; le Père Pellecer ne cherche en aucune façon à donner des précisions à cet égard.

9. Au cours de ses conférences de presse, il semble qu'aucun journaliste étranger n'intervienne. Par ailleurs, nombre de questions évidentes ne sont pas posées, par exemple quelles sont ses convictions actuelles; à quoi il a occupé son temps dans l'intervalle séparant sa disparition de sa réapparition; quelles sont ses occupations quotidiennes; où il se trouve et en compagnie de qui. Ces questions n'ont pas non plus été posées lors d'entrevues ultérieures.

10. Quelques points de moindre importance :

- a. Le Père Pellecer se trompe quant à la durée de sa réclusion (122 jours au lieu de 113) et quant à la date de sa disparition (8 juin au lieu du 9 juin) (p. 16, 20, 27).
- b. Il ignorait l'enlèvement du Père Carlos Pérez Alonso jusqu'au 30 septembre date de la conférence de presse (p. 26). Or, les organes d'information nationaux ont abondamment parlé de cet événement pendant plusieurs semaines après le 2 août, date de cet enlèvement.

La question relative au Père Pérez, posée par le Consul général d'Espagne, est la seule qui n'ait pas été posée par un journaliste guatémaltèque. C'est aussi la seule à laquelle le Père Pellecer n'a répondu qu'après avoir hésité et ce de façon quelque peu embarrassée.

- c. Il se trompe en citant le nom du CIAS (Centro de Investigación y Acción Social, Centre d'investigation et d'action sociale), bien qu'il ait travaillé en liaison avec ce centre pendant plusieurs années (p. 11).

III. EXPOSE RECAPITULATIF DETAILLE ET CHRONOLOGIQUE DES
EVENEMENTS AFFERENTS AU CAS DU PERE LUIS E. PELLECCER,
JESUITE DU GUATEMALA

Luis Eduardo Pelleccer Faena, né en 1946 au Guatemala, est un prêtre jésuite jouissant d'une bonne réputation au sein de l'Eglise catholique romaine. Depuis 1977, il déploie dans la République du Guatemala au sud et avec l'appui de ses supérieurs jésuites, une activité pastorale et humanitaire, conforme aux convictions et pratiques de l'Eglise catholique romaine et de la Compagnie de Jésus. Le 9 juin 1981, il a été enlevé de force par des membres des forces de sécurité guatémaltèques. Depuis le 30 septembre 1981, il a fait à plusieurs reprises en public des déclarations extorquées par la contrainte.

Le Père Pelleccer exerçait, jusqu'à son kidnapping, des activités d'un caractère dangereux étant donné le climat de terreur et de répression qui règne au Guatemala. Il était rédacteur en chef délégué de la revue "Diálogo", mensuel œcuménique de réflexion chrétienne. Mme Julia Esquivel, fondatrice et rédactrice en chef de cette revue, s'était vue obligée de quitter le Guatemala après avoir fait l'objet de plusieurs tentatives d'enlèvement. Dans le cadre de ses fonctions, le Père Pelleccer était en contact étroit avec d'autres personnes d'Amérique latine s'occupant de la publication d'ouvrages sur les droits de l'homme, la pensée et l'analyse sociale chrétiennes.

Le Père Pelleccer collaborait aussi à l'action de la Coordinadora de Pobladores, organisme d'aide aux populations marginales des bidonvilles de Guatemala. Son action à cet égard consistait à diffuser une réflexion chrétienne sur la situation des pauvres et à contribuer à mettre en œuvre des techniques rudimentaires d'organisation communautaire. Il célébrait en outre régulièrement la messe chez les gens avec lesquels il travaillait.

Ces diverses activités amenèrent le Père Pelleccer à s'occuper de jeunes gens et de jeunes femmes d'origines sociales diverses, qu'il réunissait pour des discussions et des prières et qu'il aidait à réfléchir à leur mission en tant que chrétiens dans le contexte guatémaltèque.

Enfin, la principale autre activité pastorale du Père Pelleccer consistait à apporter des secours humanitaires - nourriture, vêtements et logements - aux réfugiés que le régime généralisé de la violence au Guatemala et en El Salvador faisait affluer dans la ville de Guatemala. Les craintes que le Père Pelleccer éprouvait pour sa propre sécurité étaient essentiellement liées à ce dernier domaine d'activités, et plus particulièrement à celles qui intéressaient les réfugiés salvadoriens. Il avait eu connaissance, en avril et mai 1981, de plusieurs cas de réfugiés salvadoriens enlevés ou tués par les forces de sécurité guatémaltèques qui s'en étaient emparés après avoir pénétré de force chez eux. Malgré ces craintes, le Père Pelleccer avait demandé à ses supérieurs de la Compagnie de Jésus de l'autoriser à continuer à travailler au Guatemala, faisant valoir que trop de prêtres et de religieux avaient déjà été tués, enlevés ou obligés de quitter le pays. En outre ajoutait-il, le travail qu'il accomplissait auprès des pauvres et des persécutés le confirmait dans ce qu'il estimait être sa vocation de prêtre jésuite et lui permettait de mieux la comprendre. Ses supérieurs, bien que préoccupés par sa sécurité, accédèrent à son désir de rester au Guatemala.

En avril et en mai, les amis du Père Pelleccer l'exhortèrent à plusieurs reprises à se montrer plus prudent, pour sa propre sécurité. Il ne tint toutefois pas compte de leurs avis et continua à se rendre tous les jours à son bureau généralement dans la même voiture, à la même heure et en empruntant le même itinéraire.

Il passait en général la nuit soit à la communauté jésuite de La Merced soit dans son bureau, à quelques pâtés de maisons de distance. Il prenait toujours part au repas de midi servi à la communauté jésuite.

Le 9 juin vers 1 h 30 de l'après-midi, le Père Juan Hernández Pico, ami et proche collaborateur du Père Pellecer depuis des années, lui téléphona de Managua, au Nicaragua. Au cours de leur conversation, qui dura environ 7 minutes, il fut question de leur travail et le Père Pellecer plaisanta, comme il en avait l'habitude. Il paraissait parfaitement normal.

Peu avant 14 heures, le Père Pellecer bavarda pendant quelques minutes avec le Père Jorge Toruño, le supérieur de la Compagnie à la résidence de La Merced. Pas plus à cette occasion qu'à aucun autre moment antérieur, ni l'un ni l'autre de ces deux hommes n'ont perçu le moindre indice permettant de penser que le Père Pellecer n'était pas totalement convaincu de la justesse fondamentale de son action et de ses convictions. Rien dans son comportement n'a jamais laissé supposer qu'il ait pu se remettre en cause lui-même ou douter sérieusement du bien-fondé de son action.

Ces deux prêtres sont l'un et l'autre convaincus qu'une personne aussi émotive que le Père Pellecer n'aurait pu, s'il avait traversé une crise personnelle grave ou envisagé de prendre des décisions cruciales, le dissimuler totalement à son entourage.

Le Père Pellecer a quitté la résidence jésuite de La Merced quelques minutes avant 14 heures, seul à bord d'une voiture appartenant à la communauté jésuite. Quelques pâtés de maisons plus loin, il a été intercepté par une voiture et une moto-cyclette, toutes deux dépourvues de plaques minéralogiques, à l'angle de la 12ème avenue et de la 8ème rue, dans la Zone 1 de Guatemala, près du parc Colón. Cinq ou six hommes armés, portant des vêtements et des cravates de couleurs voyantes et des chapeaux orientaux l'ont forcé à sortir de la voiture. Le Père Pellecer a résisté, en s'agrippant au volant et en baissant la tête; ses assaillants l'ont toutefois frappé jusqu'à lui faire perdre conscience et l'ont traîné de sa voiture à la leur.

Les chauffeurs de taxi en stationnement au parc Colón se sont mis à crier au début des événements, mais ont été contraints au silence par les kidnappeurs qui les menaçaient de leurs armes. La voiture du Père Pellecer est restée moteur tournant et portes ouvertes, selon les déclarations de témoins oculaires, ultérieurement confirmées par la police judiciaire guatémaltèque.

Les renseignements ci-dessus ont été fournis à titre privé par trois témoins oculaires au Guatemala. Leur témoignage ne diverge que sur le point de savoir s'il y avait cinq ou six hommes armés et quelle était la marque exacte de la voiture utilisée par les kidnappeurs. L'un de ces témoins roulait juste derrière la voiture du Père Pellecer. L'autre, une religieuse catholique, marchait sur le trottoir. Le troisième, dont le logement ou le lieu de travail était situé à proximité, a suivi les événements de l'entrée d'un magasin.

Dans l'après-midi et la soirée du 9 juin, le Père Pellecer ayant, chose inhabituelle de sa part, manqué plusieurs rendez-vous et n'ayant pas répondu aux appels téléphoniques effectués par l'intermédiaire de son enregistreur portatif, plusieurs de ses amis commencèrent à s'inquiéter. Vers 19 h 30 ou 20 heures, le 10 juin, un jeune homme qui avait rendez-vous avec le Père Pellecer, trouva son bureau ouvert, complètement ravagé et découvrit un cadavre à l'intérieur. Il courut à la résidence jésuite de La Merced pour en aviser le supérieur. Les autorités guatémaltèques n'ont pu identifier le cadavre.

Le 10 juin à 10 heures du matin, la police judiciaire vint à la résidence de la Merced pour informer le supérieur qu'une Volkswagen enregistrée au nom de la résidence avait été trouvée abandonnée, moteur tournant et portes ouvertes.

Le 11 juin, le Père Jorge Toruño alla voir le chef de la police judiciaire pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette voiture. Ce dernier répondit que la police ignorait tout de son occupant.

Dans l'après-midi du 12 juin, le Père Toruño rencontra le Chef de la police nationale, le colonel, aujourd'hui général, Germán Chupina, qui lui déclara ne rien savoir de l'affaire. Le colonel Chupina demanda au Père Toruño de lui dire tout ce qu'il savait à ce sujet et lui promit de lui téléphoner s'il apprenait quoi que ce soit de nouveau.

Pendant les jours qui suivirent, le Père Toruño fit plusieurs démarches auprès d'autres personnalités du gouvernement et des forces armées, notamment auprès du Vice-Président de la République, pour chercher à découvrir ce qui était arrivé au Père Pellecer.

Le 18 juin, le Père Toruño, accompagné d'un ami et d'un ministre du gouvernement, rendit visite au Ministre de l'intérieur, M. Donaldó Alvarez, qui lui déclara n'avoir aucune idée de ce qui avait pu arriver et lui suggéra de porter plainte officiellement auprès de la police afin qu'une enquête puisse être mise en route.

Plus tard dans la journée, le Chargé d'affaires de la Nonciature s'entretint lui aussi avec M. Alvarez, puis avec le Ministre des affaires étrangères, qui l'assurèrent tous deux n'avoir aucun renseignement concernant l'enlèvement du Père Pellecer ou l'endroit où il se trouvait.

Quelques jours après l'enlèvement, un homme, au cours d'une brève détention dans la prison gouvernementale de la ville de Puerto San José, surprit une conversation entre des soldats portant sur le fait qu'ils allaient se débarrasser du petit curé, "el padrecito". Apprenant, à sa sortie de prison, que le Père Pellecer avait été kidnappé, il en déduisit que ce dernier, qui est petit et mince, était le "padrecito" en question, étant donné qu'aucun autre prêtre n'était porté manquant à l'époque. Il rapporta la conversation qu'il avait entendue au Père Toruño.

Le 22 juin, plainte fut officiellement déposée auprès de la police nationale en liaison avec la disparition du Père Pellecer.

Le 23 juin, les journaux de Guatemala annoncèrent en gros titres à la une que le gouvernement avait décrété l'ouverture d'une enquête sur la disparition du jésuite Luis Pellecer.

Lors d'une nouvelle entrevue avec le colonel Chupina, celui-ci affirma une fois de plus au Père Toruño qu'il ignorait totalement ce qui était arrivé au Père Pellecer et promit à nouveau de l'informer immédiatement de tout élément nouveau.

Le 29 juin, deux membres de la police judiciaire vinrent dire au Père Toruño qu'ils n'avaient découvert aucun indice et lui demander si les jésuites en possédaient de nature à les aider dans leur enquête. Le Père Toruño leur indiqua qu'il avait reçu un coup de téléphone anonyme selon lequel le Père Pellecer serait détenu au siège du "commando 6" des forces de sécurité guatémaltèques.

A la fin du mois de juin, on rapporta confidentiellement au Père Toruño qu'un colonel des forces armées avait déclaré, lors d'un cocktail, qu'il était temps de dire aux jésuites que le Père Pellecer était déjà mort.

Vers la fin du mois de juillet, un policier dit en confidence au Père Toruño que le Père Pellecer avait été détenu dans un bâtiment secret de la police où il avait été torturé sous la supervision personnelle du colonel Chupina. Selon lui, le Père Pellecer aurait alors été tué, le colonel Chupina se réservant l'honneur de lui donner le coup de grâce.

Les jésuites reçurent par ailleurs d'autres informations selon lesquelles le Père Pellecer était mort.

Après la réapparition du Père Pellecer à la fin du mois de septembre, plusieurs témoins dirent en confidence aux jésuites qu'au cours de sa réclusion, il avait subi de graves tortures exercées sur ses testicules. Selon ces témoignages, ces tortures étaient suffisamment poussées pour nécessiter l'hospitalisation du Père Pellecer et l'amener à faire tout ce que ses bourreaux exigeaient de lui. Ces déclarations reposent, à l'origine, sur les informations d'un témoin oculaire.

Le 30 septembre 1981, le Père Pellecer a été présenté au public dans le cadre d'une conférence de presse organisée sous les auspices du Président du Guatemala, à laquelle étaient invités le corps diplomatique, les membres du gouvernement, la presse et les doyens des universités privées. Au cours de cette conférence de presse, le Père Pellecer, après une longue déclaration, répondit non moins longuement aux questions posées par les journalistes. Le tout dura plus de deux heures.

A cette occasion, le Secrétaire de presse de la Présidence, Carlos Toledo Vielman, et le Père Pellecer lui-même déclarèrent qu'il avait été aux mains des forces de sécurité guatémaltèques depuis sa disparition le 9 juin 1981. La thèse soutenue était qu'il s'était volontairement mis à la disposition des forces armées sous l'effet d'une "conversion" qui l'avait amené à renier sa collaboration avec l'Armée de guérilla des pauvres (Ejército Guerrillero de los Pobres, EGP) et à rejeter la théologie latino-américaine de la libération qui, sur la base du marxisme-léninisme, veut utiliser les activités de l'Eglise catholique pour encourager la subversion et l'implantation du communisme.

Un peu plus tôt au cours de l'après-midi, le Président Lucas García convoqua les évêques guatémaltèques à la Présidence. Après une brève introduction du Président, on fit passer aux évêques un enregistrement vidéo de la longue déclaration liminaire que le Père Pellecer allait faire ultérieurement au cours de la conférence de presse. A la demande des évêques, choqués par les accusations et le contenu des déclarations du Père Pellecer, celui-ci fut amené, accompagné de membres des forces de sécurité guatémaltèques, pour une entrevue de quelque 15 minutes.

Au cours de cette entrevue, plusieurs des évêques s'en prirent vivement à lui, l'accusant de mensonge, de trahison, le traitant de Judas et lui demandant s'il avait conscience de ce qu'il faisait en proférant de telles déclarations. Selon certains des évêques, le Père Pellecer s'est montré perplexe et incapable de répondre de façon cohérente. A une ou deux reprises, il entreprit de le faire en utilisant la première phrase de sa déclaration officielle : "Je m'appelle Luis Eduardo Pellecer Faena, je suis prêtre jésuite ...". L'entrevue prit fin aussi brusquement qu'elle avait commencé.

Le Gouvernement guatémaltèque n'a cessé d'affirmer, dès la première réapparition du père Pellecer que ce dernier est libre de quitter le pays et d'aller où il le souhaite. Lors de cette première réapparition, le père Pellecer déclara qu'il avait l'intention de quitter le Guatemala pour des raisons de sécurité. Dans les jours suivants, il précisa qu'il souhaitait aller en Argentine.

Pendant la semaine suivant la première conférence de presse du père Pellecer, celui-ci fut conduit dans différents journaux et stations de télévision et de radio pour des interviews de caractère plus limité, beaucoup plus courtes que la première conférence de presse. Dans tous les cas, les questions et les réponses suivaient le schéma adopté lors de cette conférence initiale.

Au cours d'une de ces interviews, aux environs du 8 octobre, le père Pellecer déclara qu'il n'avait plus l'intention de quitter le Guatemala et avait décidé d'y rester, et de racheter ses erreurs passées en collaborant aux programmes éducatifs mis en oeuvre par le gouvernement.

Il est également apparu au cours d'une conférence de presse télévisée qui avait ceci de particulier que le père Pellecer était seul sur l'écran. Il paraissait éprouver quelques difficultés à situer l'endroit d'où provenaient les questions formulées par une voix off. Il donnait l'impression d'être moins cohérent et moins bien préparé que lors de sa première apparition. Cette conférence de presse avait pour but de réfuter les déclarations faites par les jésuites de la province d'Amérique centrale, à laquelle appartient le père Pellecer.

La première conférence de presse télévisée a été rediffusée plusieurs fois au Guatemala ainsi qu'en El Salvador et au Honduras. Le 22 octobre, le Père Pellecer a tenu une conférence de presse publique organisée par les forces armées d'El Salvador à l'Académie militaire du pays, dans la capitale, San Salvador. Ses déclarations, les questions qui lui ont été posées et ses réponses étaient essentiellement les mêmes qu'au Guatemala.

Le 22 octobre au matin, informé de la présence en El Salvador du Père Pellecer, son supérieur, le Provincial de la Compagnie de Jésus, demanda à le rencontrer en présence du Nonce et de l'Administrateur apostolique de San Salvador, l'Evêque Rivera Damas. Cette demande fut repoussée.

Après la conférence de presse, le Père Pellecer rencontra les évêques d'El Salvador dans une salle de l'Académie militaire, en présence de membres des forces de sécurité salvadoriennes et guatémaltèques. Au cours de l'entrevue, le Nonce insista pour que le Provincial de la Compagnie de Jésus soit invité à y assister. C'est la seule occasion où un jésuite a été autorisé à voir le Père Pellecer depuis son enlèvement le 9 juin.

Le 27 novembre, le Père Pellecer a tenu une conférence de presse au Honduras, sous les auspices de la jeune Chambre de commerce hondurienne. L'un des journaux nationaux et la radio en ont immédiatement rendu compte. Après l'élection présidentielle au Honduras, le 29 novembre, la télévision a diffusé cette conférence de presse et les journaux honduriens s'en sont fait largement l'écho.

La performance du Père Pellecer au Honduras a été beaucoup moins bonne qu'au Guatemala ou au Salvador. Il s'est montré beaucoup plus vague et plus imprécis, et a déclaré ne pouvoir dénoncer nommément aucune activité concrète de l'Eglise catholique ou des Jésuites.

Le Père Pellecer a fait une nouvelle apparition à la télévision guatémaltèque vers la mi-novembre, après que le gouvernement eut officiellement répondu à une communication privée des Jésuites de Porto Rico demandant sa libération. Il a réaffirmé une fois de plus qu'il était libre, qu'il avait été bien traité et qu'il ne souhaitait pas quitter le Guatemala. Il a déclaré en outre qu'il avait eu un entretien privé avec son supérieur provincial lors de son séjour au Salvador le 22 octobre et qu'il avait entamé les démarches officielles nécessaires pour quitter la Compagnie de Jésus et renoncer à la prêtrise. Cet entretien n'a jamais eu lieu.

Entre la mi-décembre et la fin de janvier 1982, le Père Pellecer a été aperçu à quatre reprises en automobile à Guatemala, mais jamais seul, et apparemment toujours accompagné par des agents de la sûreté.

Le 8 février 1982, le Père Pellecer est à nouveau apparu à la télévision guatémaltèque pour dénoncer les efforts des Jésuites des Etats-Unis qui avaient lancé le 5 février une campagne publique demandant qu'il soit remis au nonce ou à une organisation internationale compétente en matière de droits de l'homme.

Depuis que le Père Pellecer a fait sa réapparition aux mains du Gouvernement guatémaltèque, de nombreuses tentatives ont été faites en vue d'obtenir l'autorisation de s'entretenir en privé avec lui et de le faire examiner par des experts indépendants en médecine et en psychologie. Au cours d'entrevues avec de hautes personnalités du Gouvernement guatémaltèque, ceux-ci ont été invités à tenir les promesses faites après l'enlèvement du Père Pellecer.

Des démarches ont en outre été tentées par la voie diplomatique, par les représentants du Vatican, et en ayant recours aux bons offices de personnalités privées. Tous ces efforts sont demeurés vains, sans qu'il soit même possible d'obtenir un entretien privé avec le Père Pellecer.

Une haute personnalité du Gouvernement guatémaltèque a assuré les Jésuites de Washington, lors d'une rencontre privée, que le Père Pellecer avait dîné avec sa mère le soir du 30 septembre, après sa conférence de presse. Le Père Pellecer lui-même, lors de sa rencontre avec les évêques salvadoriens le 22 octobre, a déclaré avoir téléphoné à plusieurs reprises à sa famille. Début janvier 1982, les membres de sa famille qui se trouvent à Guatemala ont déclaré qu'aucun d'entre eux n'avait été en rapport d'aucune sorte avec le Père Pellecer, et ce dès avant son enlèvement en juin 1981.

Lors de son apparition télévisée de février 1982, le Père Pellecer a répété, comme il l'avait dit à la mi-novembre, qu'il avait eu un entretien privé avec son supérieur provincial à San Salvador le 22 octobre 1981, afin d'entamer les démarches officielles en vue de quitter la Compagnie de Jésus. Il a ajouté qu'après cette conversation, il avait confirmé son intention par lettre. Comme indiqué précédemment, cette conversation n'a pas eu lieu et aucune lettre du Père Pellecer n'a été reçue. Son supérieur provincial, bien plus, tous les Jésuites, continuent à considérer le Père Pellecer comme l'un des leurs, bienvenu dans toute maison de la Compagnie.

IV. RECAPITULATION ET DETAILS SUPPLEMENTAIRES SUR LE CAS DU PERE CARLOS PEREZ ALONSO, JESUITE DU GUATEMALA

Carlos Pérez Alonso, né en Espagne en 1936, était un prêtre catholique romain qui faisait régulièrement partie de l'ordre des Jésuites. Il relevait de la province de Castille de la Société de Jésus et, depuis 1971, il travaillait en Amérique centrale.

Depuis 10 ans, il exerçait ses activités dans la ville de Guatemala, où il était aumônier de plusieurs hôpitaux, y compris l'hôpital militaire, directeur de nombreux stages d'éducation chrétienne, conseiller du Mouvement de la famille chrétienne, aumônier des détenus à la prison du deuxième corps de police, aumônier de la caserne Mariscal Zavala, et vicaire de la paroisse de San Antonio dans le sixième arrondissement de la ville de Guatemala, où il vivait.

Le dévouement du père Pérez au peuple qu'il servait, sa générosité et sa bonne humeur étaient reconnus par chacun. C'était un homme peu compliqué, faisant simplement confiance à la bonté de tous. Il s'était souvent montré incapable de faire l'effort de comprendre la situation de violence et de répression qui caractérise le Guatemala, et se livrait à ses activités en s'occupant des individus, sans s'attacher directement aux questions et aux problèmes sociaux. Il était totalement apolitique.

Parmi ses amis figuraient un certain nombre d'officiers guatémaltèques, ainsi que leurs épouses et leurs familles.

Le matin du jour où il a été enlevé, le dimanche 2 août 1981, le père Pérez faisait son habituelle tournée de messes. Au cours de cette tournée, il s'est tout à coup aperçu qu'une automobile dans laquelle se trouvaient plusieurs hommes le suivait, et il a été suffisamment alarmé pour téléphoner à un ami et lui signaler ce fait.

Pendant qu'il disait sa messe dominicale comme à l'ordinaire à l'hôpital militaire, une automobile où se trouvaient quatre hommes armés est venue se garer dans la rue du côté opposé à l'entrée de l'hôpital, et les hommes qui s'y trouvaient ont attendu. Quand le père Pérez, ayant quitté l'hôpital, s'apprêtait à monter dans sa propre voiture, ces hommes se sont approchés de lui et ont essayé de l'emmener dans la leur.

Il a résisté énergiquement à cet enlèvement, se débattant contre ses ravisseurs, essayant de se jeter au sol en les entraînant avec lui et poussant des appels au secours. De nombreux passants ont vu ce qui se passait et ont essayé de faire intervenir les gardes armés en uniforme de l'hôpital militaire. Ces gardes, qui assistaient à l'enlèvement, ont menacé les témoins de leurs armes à feu, les forçant à s'éloigner et à ne pas déranger les ravisseurs. L'affaire a duré environ 10 minutes et les ravisseurs ont emmené le père Pérez en voiture.

Des informateurs se sont fait connaître en privé et ils ont décrit les circonstances de l'enlèvement ainsi que fourni deux explications différentes au sujet de celui-ci.

Quatre informateurs représentant des sources indépendantes les uns des autres ont déclaré qu'environ trois jours avant son enlèvement le père Pérez, probablement par inadvertance, avait ouvert la porte de la salle de l'hôpital militaire où le père Pellecer se remettait des conséquences des tortures qu'il avait subies. Selon ces sources, un membre du personnel infirmier avait vu le père Pérez et avait rapporté l'incident à l'officier qui dirige l'hôpital.

Si ces informations sont exactes, on peut se demander pourquoi le père Pérez n'a fait savoir à aucun de ses confrères jésuites qu'il était au courant de la présence du père Pellecer. L'une des réponses possibles à cette question est que le père Pérez n'a jeté qu'un coup d'oeil dans la salle et ne s'est pas rendu compte que la personne qu'il voyait était le père Pellecer. Ou encore, il a pu comprendre que la connaissance de ce secret lui faisait courir un grave danger et a donc pu craindre d'en parler à quelqu'un d'autre. Une autre possibilité est qu'il ait essayé, en agissant par l'intermédiaire des amis qu'il avait parmi les militaires, de voir ce que l'on pouvait faire pour le père Pellecer.

L'autre explication que certaines personnes ont entendue et qu'elles ont rapportée aux Jésuites du Guatemala est que le père Pérez a pu être enlevé en raison de son amitié avec certains officiers et leurs familles. On aurait craint que certains officiers ou leurs épouses, peut-être intérieurement troublés par certaines des atrocités commises par les forces de sécurité, ne cherchent conseil en privé auprès du père Pérez. D'où peut-être la crainte que le père Pérez ne révèle publiquement certaines de ces informations.

Depuis son enlèvement, tout a été fait pour essayer de savoir où il se trouve et ce qui lui est arrivé. Des entrevues ont eu lieu avec le Ministre de l'intérieur, le Ministre des forces armées, le Ministre des relations extérieures, ainsi qu'avec des amis proches du Président de la République et avec plusieurs généraux de l'Armée. Tous les efforts diplomatiques ont été entrepris.

Ces efforts n'ont permis d'obtenir aucun renseignement sur ce qui est advenu du père Pérez : on craint donc qu'il n'ait été assassiné et que son corps ait été dissimulé.